



76
Juin 2020

Sommaire

- Mot de Julien ISSARTEL, notre nouveau maire
- Présentation de l'équipe municipale et des commissions
- Point COVID 19
- Déclaration Préalable de travaux (DP)



martignat@wanadoo.fr



www.martignat.com

Un mot du nouveau Maire

Mesdames, Messieurs,

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et après une longue période de confinement, le nouveau conseil municipal a été installé le 25 mai 2020 et m'a élu Maire de Martignat.

Au nom de l'équipe, je tiens à saluer toutes les électrices et tous les électeurs qui ont participé à ce scrutin et remercier ceux qui nous ont témoigné leur confiance. C'est avec beaucoup d'humilité et de détermination que nous assumerons cette responsabilité.

Durant ces 2 derniers mois, un important travail a été réalisé par l'ancienne et la nouvelle équipe d'élus et le personnel communal pour gérer au mieux la crise sanitaire : continuité des services municipaux, masques offerts aux habitants, réouverture des écoles, accueil périscolaire, désinfection des locaux...

L'occasion m'est donc donnée de remercier l'ancienne équipe municipale et son maire, Yves Locatelli, pour leur travail pendant 6 ans.

Je tiens aussi à saluer le personnel communal qui s'est constamment adapté aux exigences et contraintes de la situation pour assurer un service de qualité dans des conditions très difficiles.

Notre nouvelle équipe municipale reste, plus que jamais présente pour surmonter la crise et permettre, dans la vigilance et l'exigence de sécurité sanitaire qui continuent à s'imposer, le retour à une vie plus normale.

C'est ainsi que nous avons réouvert les salles et terrains sportifs pour nos associations et que nous souhaitons organiser les commémorations et les fêtes prévues.

En attendant une situation plus favorable, je vous encourage à respecter les gestes barrières.

Julien ISSARTEL



**Si vous souhaitez rencontrer le Maire et/ou ses adjoints, adressez-vous au secrétariat de Mairie
au 04 74 81 12 94 pour prendre rendez-vous**

L'Equipe Municipale

Maire, 1^{er} au 4^{eme} Adjoint puis Conseillers par ordre alphabétique



MAIRE	① Julien ISSARTEL	Route d'Evron	Délégué H.B.A, Président de la commission d'Appel d'offres, Président C.C.A.S, et Délégué titulaire Syndicat d'Electricité
1^{ere} ADJOINTE	② Monique BEVAND	Route de Groissiat	Présidente de la commission des Finances
2^{eme} ADJOINT	③ Patrick BERSET	Rue de la Lésine	Président de la commission Travaux-Urbanisme-Environnement Commission Appel d'offres; Délégué suppléant Syndicat d'Electricité et Sécurité routière
3^{eme} ADJOINTE	④ Anne-Lise BONAZ	Route de Jargeat	Présidente de la commission Socio-Educative
4^{eme} ADJOINT	⑤ Paulo CARRICO	Route du Pavé	Président de la commission Vie communale-Associations
CONSEILLERS	⑥ Marie ACKERMANN	Route de Talour	Commission Socio-Educative
	⑦ Daniel BEJANNIN	Rue de l'Orée du Bois	Référent de la commission Communication
	⑧ Myriam BEREIZIAT	Rue Bellefontaine	Commissions Vie communale-Associations et Communication
	⑨ Pascal BELLOD	Route d'Evron	Commissions Travaux-Urbanisme-Environnement et Forêt-Espaces
	⑩ Pascal DURAFOUR	Impasse de la Brayé	Commissions Finances et Forêt-Espaces
	⑪ Vasco FARIA	Rue de la Tresserie-Evron	Commissions Travaux-Urbanisme-Environnement, Socio-Educative et Appel d'offres
	⑫ Noémie HARGUINDEY	Rue du Centre	Commissions Vie communale-Associations et Communication Membre C.C.A.S
	⑬ Rémi JACQUAND	Route du Pavé	Référent de la commission Forêt-Espaces, Commissions Travaux-Urbanisme-Environnement et Vie communale- Associations
	⑭ Yvan NOVAKOSKI	Avenue de la Gare	Commissions Travaux-Urbanisme-Environnement, Forêt-Espaces et Communication. Correspondant titulaire Défense nationale
	⑮ Isabelle PAQUIER	Route de Jargeat	Commissions Vie communale-Associations et Socio-Educative. Membre C.C.A.S
	⑯ Marilyn PECHOUX	Rue du Chemin de Fer	Commissions Finances, Communication et Appel d'offres
	⑰ Radhia REBAÏ	Impasse des Prés	Déléguée suppléante H.B.A, Commissions Travaux-Urbanisme-Environnement, Finances et Appel d'offres. Membre C.C.A.S et correspondante Sécurité routière
	⑱ Deborah RECACHO	Route du Pavé	Commissions Travaux-Urbanisme-Environnement, Finances, Socio-Educative et Appel d'offres. Membre C.C.A.S
	⑲ Jean-Marie VUAILLAT	Rue du Château	Commissions Travaux-Urbanisme-Environnement et Forêt-Espaces Correspondant Défense Nationale

Les Commissions

Travaux, Urbanisme & Environnement

Travaux, permis de construire et protection de l'environnement



P. BERSET
P. BELLOD
V. FARIA
R. JACQUAND
Y. NOVAKOSKI
R. REBAÏ
D. RECACHO
JM. VUAILLAT

Finances

Etablissement, suivi des budgets et comptes administratifs



M. BEVAND
P. DURAFOUR
M. PECHOUX
R. REBAÏ
D. RECACHO

Socio-Educative

Soutien aux écoles et organisation de l'accueil périscolaire



A-L. BONAZ
M. ACKERMANN
V. FARIA
I. PAQUIER
D. RECACHO
JM. VUAILLAT

Communication

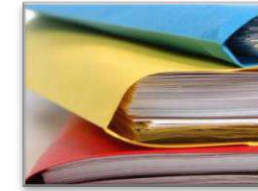
Martignat info, panneaux lumineux et site internet



D. BEJANNIN
M. BEREIZIAT
N. HARGUINDEY
J. ISSARTEL
Y. NOVAKOSKI
M. PECHOUX
M. SEBELLIN (non élu)

Appel d'Offres

Ouverture des plis dans le cadre des marchés publics



J. ISSARTEL
P. BERSET
V. FARIA
M. PECHOUX
R. REBAÏ
D. RECACHO

Vie communale-Associations

Animation et soutien du milieu associatif



P. CARRICO
M. BEREIZIAT
R. JACQUAND
N. HARGUINDEY
I. PAQUIER

Forêt & Espaces

Gestion de la forêt et aménagement d'espaces



R. JACQUAND
P. BELLOD
P. DURAFOUR
J. ISSARTEL
Y. NOVAKOSKI
JM. VUAILLAT

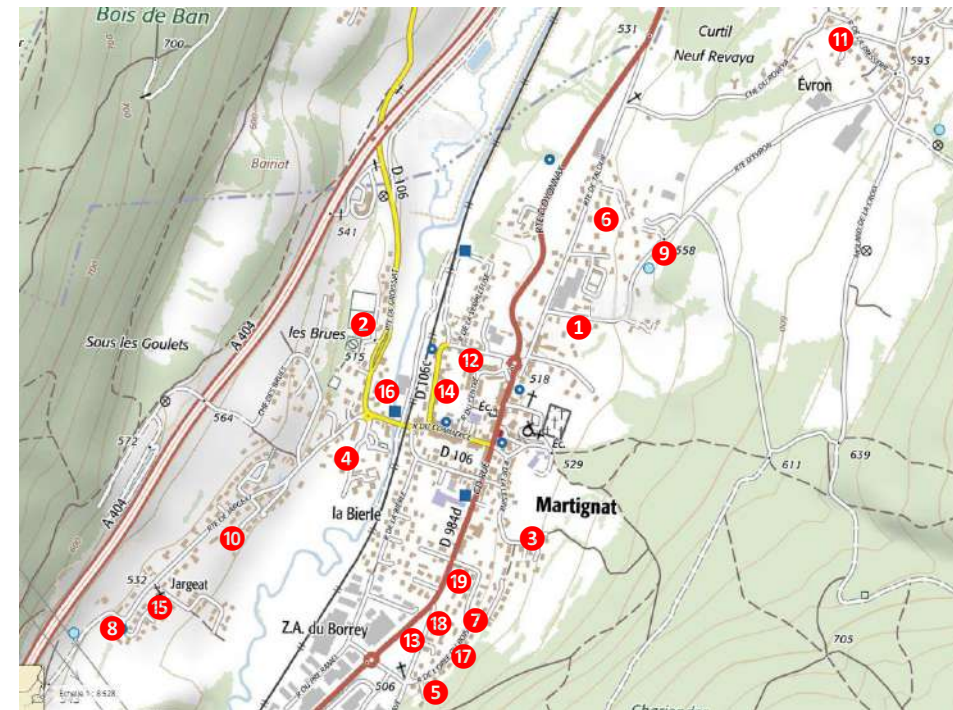
C.C.A.S

Action sociale



J. ISSARTEL
N. HARGUINDEY
I. PAQUIER
R. REBAÏ
D. RECACHO
V. HENRY (Collège civil)
D. MANDRILLON (Collège civil)
S. TISSOT (Collège civil)
P. VAHIER (Collège civil)

Dans quel quartier contacter vos élus ?



Merci à l'ancienne équipe

Un grand merci aux élus de l'équipe sortante pour leurs engagements, leurs disponibilités et le travail accompli.

Dans la continuité des précédentes mandatures, ils nous ont transmis une commune très bien équipée et parfaitement gérée.

A nous de poursuivre sur le chemin tracé....

Yves LOCATELLI	Maire	1 mandat
Jean-Claude COTTIN	1 ^{er} Adjoint	4 mandats
Sylvie HUGONNET	4 ^{eme} Adjointe	2 mandats
Béatrice BOURDILLON	Conseillère	1 mandat
Edith CLEMENT	Conseillère	3 mandats
Robert JANTET	Conseiller	1 mandat
Pierre PATEL	Conseiller	1 mandat
Christelle PETIT	Conseillère	2 mandats
Brigitte REYDELLET	Conseillère	1 mandat
Sandra TISSOT	Conseillère	1 mandat

Point COVID - 19

Personne n'était préparé à la situation que nous avons vécu en ce début d'année. Les acteurs économiques de notre village ont su réagir, s'adapter.

Dans un premier temps, remercions l'ancienne équipe municipale qui a continué à gérer cette situation de crise en attendant que la nouvelle, fraîchement élue, puisse administrativement exister.

Les masques lavables, réutilisables ont été commandés dès le début, et distribués à chaque foyer. Ils sont issus d'une fabrication du bassin Oyonnaxien. Le CCAS a veillé à ce que les personnes « fragiles, seules » ne soient pas délaissées. Des visites ou des contacts téléphoniques ont été organisés régulièrement afin de répondre ou évaluer leurs besoins.

Les services administratifs de la mairie ont eux aussi joué le jeu avec une permanence téléphonique d'une très grande amplitude horaire : une écoute, même très tardive.

Les commerces se sont adaptés aux nouvelles normes sanitaires.

Le Jardin de Julien a organisé, à la demande, des livraisons pour ses clients, (sans supplément de prix).

Gageons que cette nouvelle façon de vivre que nous allons peut-être devoir envisager, nous fasse apprécier les opportunités qui nous sont offertes localement.



Masque communal distribué gratuitement

Dans quel cas une Déclaration Préalable de travaux

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à un permis de construire (PC). La DP permet à la mairie de vérifier le respect des règles d'urbanisme en vigueur et de vous autoriser à démarrer le chantier.

Attention, toute anticipation de travaux avant autorisation est sanctionnable.

Voici le tableau des autorisations nécessaires selon votre projet :

Nature des travaux	Type d'autorisation nécessaire		
	Aucune	DP-Déclaration préalable	Permis de construire
Nouvelle construction indépendante : Garage, Véranda, Abri de jardin, Carport,...	Jusqu'à 5 m ²	Entre 5 m ² et 20 m ²	Au-delà de 20 m ²
Extension attenante à la maison		Entre 5 m ² 40 m ²	Au-delà de 40 m ²
Aménagement intérieurs : nouvelle pièce, aménagement des combles ...	-	Jusque 40 m ²	Au-delà de 40 m ²
Pergolas, balançoires, trampolines, barbecues fixes, cabinets de toilette, douches extérieures.	Jusqu'à 5 m ² de superficie	Emprise au sol > 5 m ²	Non
Création ou changement de porte, fenêtre, toiture, volet, fenêtre de toit, ravalement de façade (couleur)	Si les travaux sont identiques à l'initial	Si les travaux sont différents (porte, fenêtre, toiture différente)	Si changement de destination du bâtiment
Piscine enterrée ou hors sol	Bassin inférieur à 10 m ²	Bassin de 10 m ² à 100 m ² /non couvert ou couverture <1,80 m	Bassin de plus de 100 m ²
Clôture / Mur en limite de parcelle	-	Exigée	Non
Changement de destination d'un bâtiment	-	Exigée	Si modification de la structure et de la façade
Panneau photovoltaïque	Hauteur ≤ 1,80 m	Hauteur >1,80 m P. maxi < 3 kW ou sur la toiture	Hauteur >1,80 m P. maxi de 3 à 250 kW
Habitation légère de loisirs : mobile-home, chalet, chapiteau, tente	-	Surface de plancher < 35 m ²	Surface de plancher > 35 m ²

Les formulaires sont à retirer en mairie ou sur internet : <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits>

Suite à votre dépôt d'autorisation en mairie, les délais d'instructions sont de :

- 1 mois pour les déclarations préalables de travaux,
- 2 mois pour les permis concernant une maison et/ou ses annexes,
- 3 mois pour les autres permis.

Ces délais peuvent être supérieurs lorsque le dossier nécessite la consultation d'organismes spécifiques.